



RAPPORT

**Synthèse des audits des associations
de prévention spécialisée**

ARC 75-AJAM-Feu Vert-

-Octobre 2008 -

Rapporteurs : M., Inspecteur général
Mme, Administratrice

**NOTE DE SYNTHÈSE
du
RAPPORT DEFINITIF**

***Synthèse de trois audits d'associations de prévention spécialisée
ARC 75 - AJAM - Feu Vert -
- octobre 2008 -***

Dans le cadre du plan d'audit 2007 des associations les plus subventionnées par la Ville ou le Département de Paris, le Maire de Paris a, par lettre de mission du 26 décembre 2006, chargé l'Inspection générale de réaliser un audit de trois associations de prévention spécialisée (ARC 75, AJAM et la Fondation Feu Vert). Le présent rapport constitue la synthèse de ces trois audits.

Parmi la vingtaine d'associations agissant à Paris dans le domaine de la prévention spécialisée, les trois structures auditées bénéficient de près de la moitié de l'aide financière versée par le Département de Paris (7,8M€ sur 18M€) et assurent le suivi de plus de 7000 jeunes sur un total de 16 000.

Feu Vert déploie neuf équipes d'éducateurs de rue dans les 11^{ème}, 14^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements.

ARC 75 fait également intervenir neuf équipes de rue, mais assure aussi la gestion d'un centre d'hébergement, d'une auto-école et d'un atelier de mise au travail. Ces activités sont conduites dans les 3^{ème}, 10^{ème}, 13^{ème} et 18^{ème} arrondissements.

AJAM dispose de quatre équipes de rue dans les 10^{ème} et 19^{ème} arrondissements ainsi que d'un atelier de mise au travail.

Ces trois associations de prévention ont une culture professionnelle affirmée, caractérisée par la prééminence du travail de rue, la capacité des équipes à s'adapter au terrain et à entretenir des relations partenariales de confiance.

L'âge moyen des jeunes suivis est de 15,5 ans pour Feu Vert, 16,5 ans pour AJAM et 18,5 ans pour ARC 75. Les jeunes filles représentent 40% des jeunes suivis.

ARC 75 dispose d'une base de données qui permet de bien cerner les principales difficultés des jeunes. Ainsi, près de 40% d'entre eux sont confrontés à la violence subie

ou agie, 45% sont dépourvus de qualification professionnelle et 20% pratiquent l'absentéisme scolaire.

Au plan administratif et financier, ces trois associations sont correctement gérées. Le coût par jeune suivi régulièrement représente 1 399€ pour ARC 75, 1 623€ pour Feu Vert et 2 266€ pour AJAM.

Les principales préconisations de l'Inspection générale sont les suivantes :

- Associer plus étroitement les mairies d'arrondissement à la définition des conventions d'objectifs conclues avec les associations de prévention spécialisée ;
- Faire expertiser la pertinence des territoires couverts ;
- Constituer sous la responsabilité de l'élue en charge de la prévention spécialisée un groupe de travail afin de mieux impliquer les directions de la Ville concernées par les objectifs et les actions de la prévention spécialisée ;
- Lancer une réflexion sur le travail de rue la nuit ;
- Généraliser à l'ensemble des associations parisiennes de prévention spécialisée une base de données inspirée de celle utilisée par ARC 75 ;
- Faire auditer l'ensemble des associations de prévention spécialisée.

Rapporteurs :

..... , Inspecteur général,
..... , Administratrice

Synthèse de trois audits d'associations de prévention spécialisée ARC 75, AJAM et Feu Vert

Octobre 2008

Auditeurs :

....., **Inspecteur général**

....., **Administratrice**

La prévention spécialisée, une action de protection de l'enfance

- Cette action, de la compétence du département, est inscrite dans le code de l'action sociale et des familles :
- **Article L. 221-1** : *Le service de l'aide sociale à l'enfance est chargé des missions suivantes:*
 - 2° Organiser , dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale, des actions collectives visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles, notamment celles visées au 2° de l'article L. 121-2 ;
- **Article L.121-2-2°**
 - Actions dites de **prévention spécialisée** auprès des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu ;
- Les associations de prévention spécialisée sont désormais (ordonnance n° 2005 –1477 du 1er décembre 2005) assimilées aux autres établissements et services sociaux et médico-sociaux et, de ce fait, soumises aux mêmes règles (autorisations, documents budgétaires, mécanismes de tarification,...). ...

Les principes directeurs de la P.S. (arrêté interministériel du 4 juillet 1972)

- Une action éducative tendant à favoriser une meilleure insertion sociale ;
- Une action qui suppose la libre adhésion du jeune ;
- Une action menée en collaboration avec les services sociaux ;
- Une action qui s'appuie sur le travail de rue.

La prévention spécialisée à Paris

- 20 associations.
- Plus de 300 salariés.
- 64 équipes de rue.
- Tous les arrondissements comptent au moins une équipe de rue sauf les 4ème, 7ème et 8ème.
- Plus de 16 000 jeunes suivis dont plus d'un tiers de jeunes filles.
- Age moyen : 17,5 ans
- 18 M€ d'aide financière du Département de Paris

Présentation des trois associations

- **Feu Vert :**

- 9 équipes de rue dans les 11ème, 14ème, 19ème et 20ème arrondissements.
- une cinquantaine de salariés dont la plupart sont diplômés.
- reprise récente de l'activité de l'association ACASA dans le secteur Curial- Cambrai (19ème).
- 3 588 660 € d'aide financière du Département de Paris en 2008.

- **ARC 75 :**

- 9 équipes de rue, un centre d'hébergement, une activité auto école et un atelier de mise au travail, dans les 3ème, 10ème, 13ème et 18ème arrondissements.
- 51 salariés diplômés.
- 2 789 460 € d'aide financière du Département en 2008.

- **AJAM :**

- 4 équipes de rue dans les 10ème et 19ème arrondissements ainsi qu'un atelier de mise au travail.
- 21 salariés diplômés pour la plupart.
- 1 356 000 € d'aide financière du département de Paris en 2008

Le territoire couvert



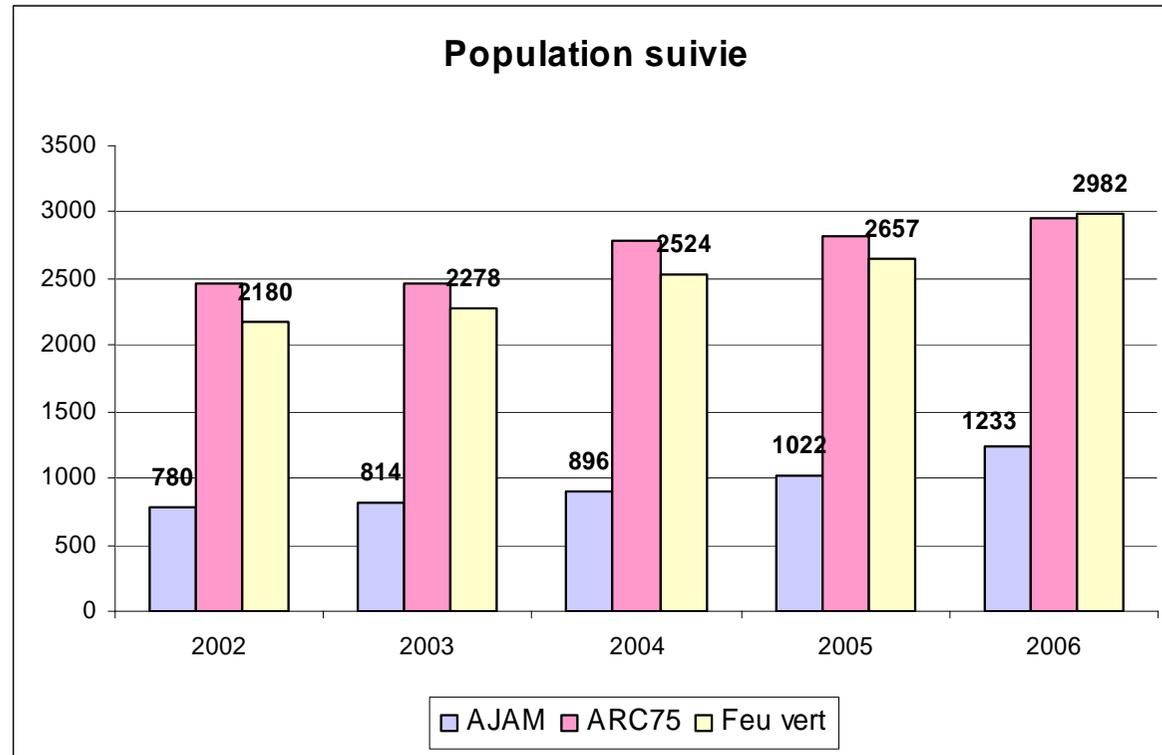
La culture affirmée de ces associations

- La culture commune est le travail de rue
- Les actions s'adaptent au terrain et à la situation des jeunes.
- La démarche éducative imprègne l'ensemble des actions.
- L'insertion sociale des jeunes, leur scolarité, leur santé et leur insertion professionnelle sont des priorités communes aux 3 associations.
- L'objectif commun est de conduire le jeune à élaborer un projet de vie et à fournir les efforts nécessaires pour y parvenir.
- Un travail est engagé avec les familles quand la situation du jeune le permet.
- ARC 75 a fait le choix de ne pas disposer de locaux pour exercer son activité (à deux exceptions dans le 18ème arrondissement) .
- AJAM n'a qu'un local d'appui pour l'équipe éducative et les entretiens individuels avec les jeunes.
- Feu vert dispose de locaux pour y organiser des activités comme le soutien scolaire.

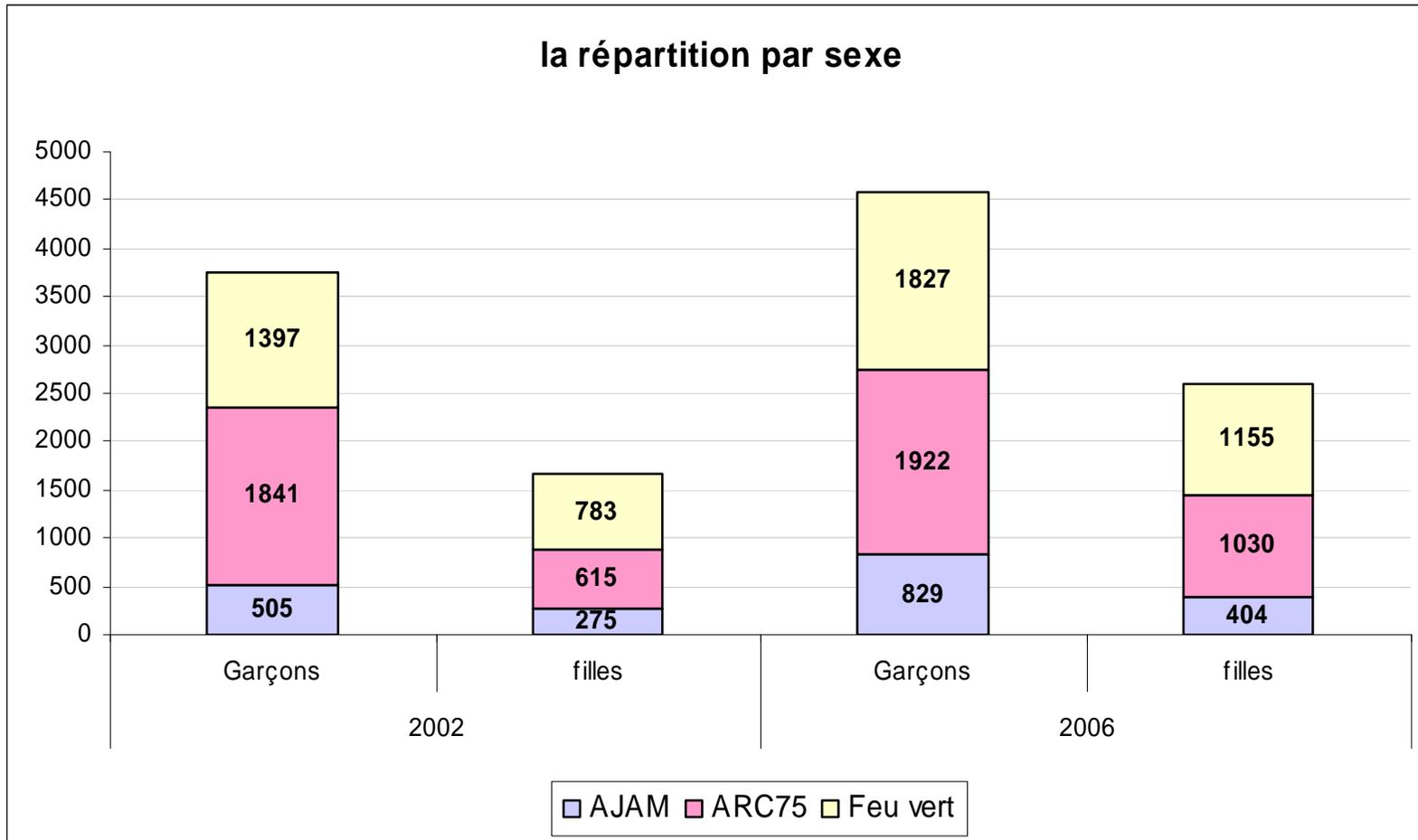
Les relations avec les partenaires sont fréquentes

- Les Maires d'arrondissement apprécient généralement le travail des équipes.
- Chaque association délègue un chef de service aux conseils de sécurité et de prévention de la délinquance d'arrondissement.
- Les équipes participent aux conseils de quartier et organisent avec les jeunes des animations de quartier.
- L'ensemble des équipements et services sociaux sont utilisés par les équipes au profit des jeunes.
- Les équipes, implantées sur le territoire de la politique de la Ville, travaillent avec les équipes de développement local.

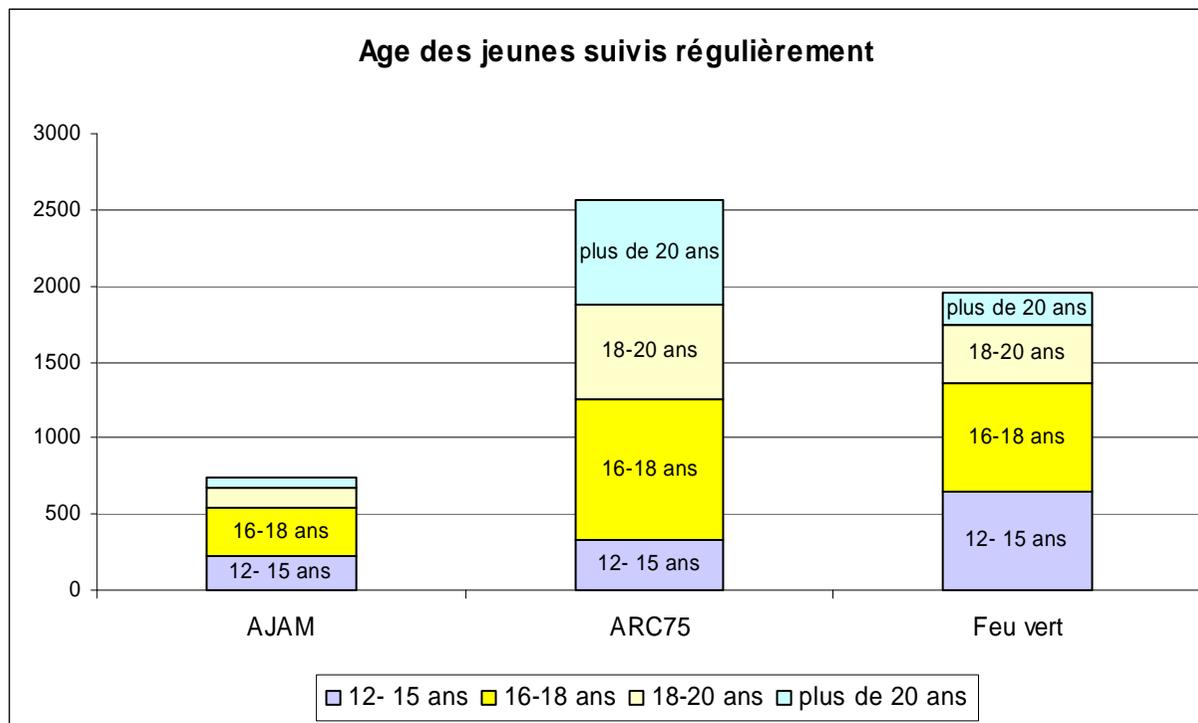
La population suivie est en croissance soutenue



La proportion de jeunes filles suivies augmente



Le public cible est celui des 16-20 ans



L'âge moyen des jeunes suivis

- 15,5 ans pour Feu Vert
- 16,5 ans pour AJAM
- 18,5 ans pour ARC 75
- ARC 75 intervient davantage auprès des plus âgés qui fréquentent la rue le soir.
- AJAM cible son action sur les adolescents.
- Feu vert s'occupe des plus jeunes (soutien scolaire).

Le profil des jeunes suivis

- L'association ARC 75 tient une base de données sur les jeunes suivis qui permet de quantifier leurs principales difficultés :

Les difficultés des jeunes suivis en 2006	
	Pourcentage
Violence subie ou agie	37,50%
Comportements à risques	30,00%
Consommation de cannabis (1)	34,71%
Absentéisme scolaire	19,50%
Absence de qualification professionnelle	45,50%
Procédures judiciaires	12,00%

(1) parmi eux 48% ont une relation addictive au produit s'ajoutant à une consommation d'alcool de façon régulière ou festive.

Ces trois associations sont correctement gérées

- Le conseil d'administration est très impliqué dans la gouvernance de l'association.
- La gestion administrative de ces associations est de qualité.
- Le professionnalisme du personnel éducatif est à souligner.
- Les dépenses sont maîtrisées et les trésoriers sont vigilants.

Les moyens humains

- Les équipes éducatives, sont composées de personnel diplômé à plus de 80% malgré les difficultés de recrutement.
- Le tableau ci-dessous indique le nombre de jeunes suivis par salarié :

	2002	2003	2004	2005	2006
AJAM					
Effectif total	20,55	20,02	20,36	20,67	21,04
Nombre de jeunes suivis régulièrement	399	428	470	554	606
Nombre de jeunes/ personnel	19	21	23	27	29
ARC 75					
Effectif total	48,37	53,83	52,10	57,18	56,35
Nombre de jeunes suivis régulièrement	1 664	1 812	1 997	1 943	2 051
Nombre de jeunes/ personnel	34	34	38	34	36
FEU VERT					
Effectif total	39,66	46,51	43,69	49,19	49,45
Nombre de jeunes suivis régulièrement	1439	1433	1813	1690	1912
Nombre de jeunes/ personnel	36	31	41	34	39

- L'écart entre ARC 75 et Feu Vert provient du centre d'hébergement géré par ARC 75 qui accueille 12 jeunes encadrés par 8 éducateurs.

Le financement départemental est de plus en plus important

- Le département a financé, en 2006, 7 017 000 €, soit plus de 90% des charges de ces 3 associations.
- sa part est croissante dans le temps :

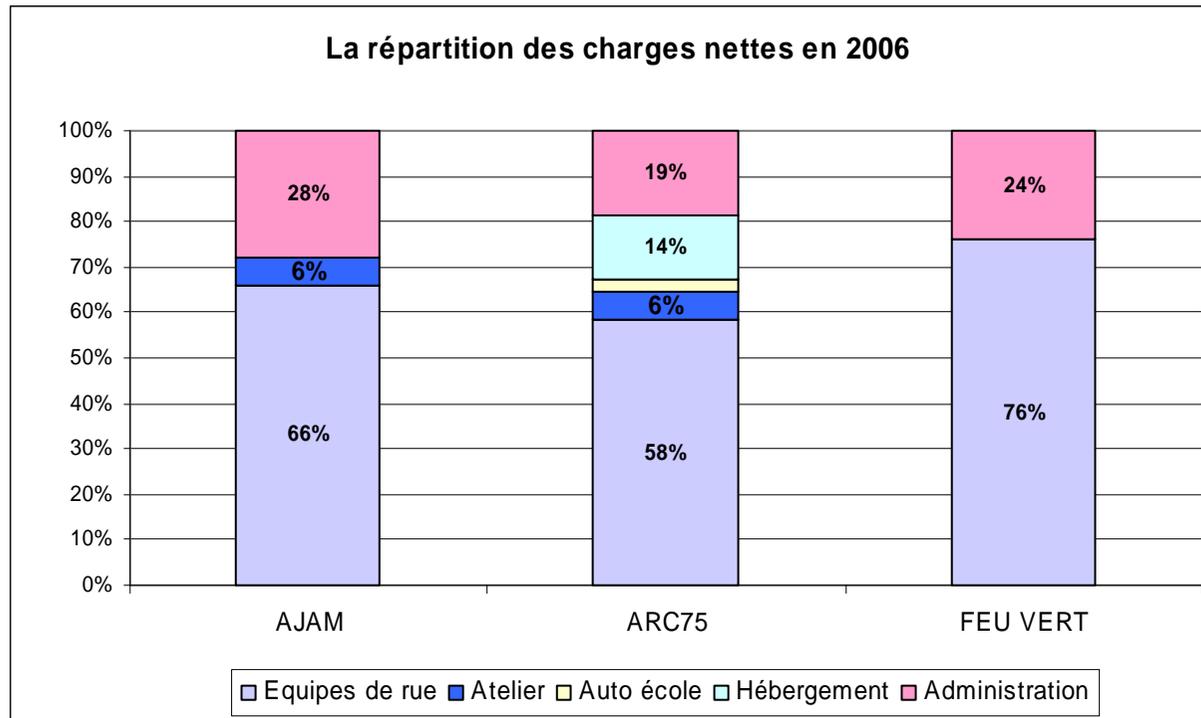
Part de la subvention départementale dans les charges	2002	2003	2004	2005	2006
AJAM	76,80%	89,47%	87,59%	95,84%	91,17%
ARC 75	90,42%	92,57%	94,11%	82,06%	93,91%
Feu Vert	100,13%	97,71%	96,36%	96,47%	96,17%

La composition des charges est relativement homogène

Répartition des charges 2006	AJAM	ARC 75	FEU VERT
Coût de personnel	66,99%	69,40%	71,33%
Autres charges de fonctionnement	33,01%	30,60%	25,11%
Frais de siège	0,00%	0,00%	3,56%

- AJAM sous traitant sa comptabilité à un cabinet d'expertise comptable, il est normal que le poids des autres
- dépenses de fonctionnement soit plus élevé.
- Le poids des dépenses de personnel est en relation directe avec le nombre de chefs de service éducatif :
 - 3 pour AJAM qui a 4 équipes de rue et un atelier de mise au travail,
 - 4 pour ARC 75 qui dispose de 9 équipes de rue, d'un atelier, d'une auto école et d'un centre d'hébergement,
 - 10 pour Feu Vert qui gère 9 équipes de rue.

La structure des coûts en 2006



- Les frais d'administration pèsent à raison de 19% à 28%. La taille de l'association interfère dans ce poids.
- L'écart de 5 points entre ARC 75 et Feu Vert sur les frais d'administration s'explique par la présence d'un directeur adjoint à Feu Vert et l'incorporation à concurrence de 3,6% des frais de siège de cette fondation.
- La charge de l'atelier de mise au travail de l'AJAM et d'ARC 75 est égale à 6% du coût global.

Le coût par équipe varie

- ARC 75 et Feu Vert ont le même nombre d'équipes de rue (9), AJAM (4)
- Le coût direct net ressort pour chacune de ces associations à :

coût 2006 des équipes de rue (hors frais d'administration)	
AJAM	226 230
ARC 75	184 162
Feu Vert	265 074
Coût pondéré	224 911

- La différence entre AJAM et ARC 75 est imputable aux loyers et charges locatives des locaux dont dispose AJAM.
- L' écart constaté entre Feu Vert et ARC 75 provient :
 - pour l'essentiel de la présence d'un chef de service éducatif par équipe de rue encadrant 4 éducateurs à Feu Vert,
 - et secondairement des loyers et des charges pour les clubs de Feu Vert.
 - ARC 75 affecte seulement 4 chefs de service éducatif pour encadrer ses 9 équipes de rue quand Feu Vert en affecte 9.
- Les équipes de Feu Vert sont plus étoffées que celles d'ARC 75 (5 personnels éducatifs pour Feu Vert, généralement 3 pour ARC 75 à l'exception d'une équipe qui en comporte 4).

Le coût par jeune suivi

Coût 2006 par jeune suivi régulièrement	Equipe de rue	Atelier	Hébergement	auto école	coût total
AJAM	2 239 €	2 593 €			2 266 €
ARC75	1 335 €	1 454 €	2 813 €	526 €	1 399 €
FEU VERT	1 623 €				1 623 €

- Ce coût inclut les frais d'administration. Cette charge est proportionnellement plus importante pour AJAM qui comporte 4 équipes de rue tandis que Feu Vert et ARC 75 en ont 9.
- AJAM suit régulièrement 600 jeunes alors que ARC 75 et Feu Vert en suivent environ 2000.
- Chaque équipe d'AJAM suit environ 29 adolescents tandis que celle d'ARC 75 et de Feu Vert en suit près d'une quarantaine.
- Le coût de l'atelier est plus élevé par jeune pour AJAM que pour ARC 75 en raison de l'accueil d'un nombre plus restreint de jeunes.
- L'écart de coût par jeune entre ARC 75 et Feu Vert tient aux dépenses de personnel de Feu Vert beaucoup plus élevées.
- Depuis 2004, le coût par jeune s'abaisse en raison de la croissance de la population prise en charge à moyen quasi-constant.

Préconisations

- Associer plus étroitement les Mairies d'arrondissement à la définition des conventions d'objectifs conclues avec les associations de prévention spécialisée.
- Faire expertiser conjointement par les mairies d'arrondissement concernées, la DASES, la DPVI et la DPP, la pertinence des territoires couverts par la prévention spécialisée.
- Instaurer une instance de concertation Rectorat/Département de Paris sur le modèle de la Seine Saint Denis.
- Constituer, sous la responsabilité de l'adjointe au Maire chargée de la prévention spécialisée, un groupe de travail composé de représentants des directions suivantes : DASES, DJS, DASCO, DPVI, DDEE, DPP, DAC, DDATC afin de mieux les impliquer dans les actions développées en faveur des jeunes suivis par la PS . La coordination de ce groupe serait assurée par la DASES.

Préconisations (suite)

- Lancer une réflexion sur le travail de rue la nuit avec les directions concernées (DASES, DPP) et les mairies d'arrondissement. Une éventuelle expérimentation devra être évaluée rigoureusement.
- Développer l'analyse des horaires de travail des équipes éducatives afin de mettre en évidence la part de chacun de leurs domaines d'intervention (travail de rue, relations partenariales, soutien scolaire, insertion professionnelle...).
- Généraliser à l'ensemble des associations une base de données inspirée de celle utilisée par ARC 75 pour permettre, sous le strict respect de l'anonymat, la connaissance fine des jeunes suivis.
- Auditer l'ensemble des associations de PS.